



Extrait du Registre des délibérations du Bureau

Séance du jeudi 7 mars 2013

Membres du Bureau en exercice : 31

Le Bureau, régulièrement convoqué, s'est réuni au Grand Besançon, La City - 4 Rue Gabriel Plançon - 25000 Besançon, sous la présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET puis de M. Gabriel BAULIEU.

Ordre de passage des rapports : 0.1, 1.1.1, 1.2.1, 7.1, 7.2, 3.1, 3.2, 4.1, 4.2, 5.1.

La séance est ouverte à 18h05 et levée à 22h30.

Etaient présents : M. Jean-Louis FOUSSERET (jusqu'au rapport 7.2), M. Gabriel BAULIEU, M. Jean-Claude ROY, M. Jean-Pierre MARTIN, M. Nicolas GUILLEMET, M. Jean-Yves PRALON, M. Nicolas BODIN (à partir du rapport 1.1.1), M. Robert STEPOURJINE, M. Jean-Pierre GOVIGNAUX, M. Jean-Pierre TAILLARD, M. Raymond REYLE, Mme Marie-Odile CRABBÉ-DIAWARA, M. Emmanuel DUMONT (à partir du rapport 1.1.1), M. Yves GUYEN, M. Marcel FELT, M. Daniel HUOT, M. François LOPEZ, M. Frank MONNEUR, M. Claude PREIONI, M. Jean-Paul DILLSCHNEIDER, M. Roland DEMESMAY, Mme Danièle POISSENOT, M. Bernard MOYSE, M. Pierre CONTOZ, M. Alain BLESSEMAILLE (jusqu'au rapport 1.2.1), M. Patrick RACINE (jusqu'au rapport 7.2), Mme Françoise PRESSE,

Etaient absents : M. Jean-Jacques DEMONET, Mme Annie MENETRIER, M. Bernard GAVIGNET, M. Serge RUTKOWSKI

Secrétaire de séance : M. Jean-Pierre GOVIGNAUX

Procurations de vote :

Mandants : A. BLESSEMAILLE (à partir du rapport 7.1)

Mandataires : R. REYLE (à partir du rapport 7.1)

Chambre de Métiers et de l'Artisanat - Opération « Cœur d'artisan »

Rapporteur : Jean-Pierre MARTIN, Vice-Président

Commission : Economie, Emploi et Insertion

Inscription budgétaire	
BP 2013 et PPIF 2013-2017 « Stratégie de développement économique »	Montant de l'opération : 5 000 €
Sous réserve du vote du BP 2013 et du PPIF 2013-2017	

Résumé :

Le présent rapport porte sur la demande de subvention, à hauteur de 5 000 € de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Doubs pour son opération de communication intitulée « cœur d'artisan » qui se déroulera du 15 au 24 mars 2013 et dont l'objet est de valoriser le savoir-faire artisanal pour inciter à consommer local.

I. Opération « Cœur d'artisan »

La chambre de Métiers et de l'Artisanat du Doubs prépare la 4^{ème} édition de l'opération « Cœur d'artisan » qui se déroulera du 15 au 24 mars prochains et touchera environ 400 artisans de quatre secteurs représentatifs : l'alimentation, le bâtiment, la production et les services.

L'objectif de la manifestation est double :

- aider les artisans à se faire connaître pour un coût réduit, principalement parce que l'artisan est détenteur d'un savoir-faire recherché et reconnu mais qu'il ne sait pas le faire connaître,
- inciter le grand public à consommer chez les fabricants locaux.

Il s'agit donc d'instituer une rencontre et un échange entre clients et fabricants, grâce à la création d'un concept événementiel original.

II. L'organisation de l'Opération « Cœur d'artisan »

Au cours d'une première phase, les artisans sont sollicités pour figurer dans un programme à paraître le dimanche 10 mars dans *l'Est Républicain* et le 15 mars dans *Le Pays*.

En appui de ce programme, une grande campagne de communication est organisée se déclinant ainsi :

- affichage 4 x 3,
- kit distribué aux artisans pour la décoration de leur vitrine ou de leur stand s'ils décident d'organiser un mini-salon en collectif, cartons d'invitation pour fournisseurs et clients,
- sacs pour croissants et programmes distribués chez les boulangers,
- 40 000 sets de tables, aux couleurs de l'évènement livrés dans les restaurants.

Les artisans ont la possibilité de faire gagner des cadeaux et les artisans de Besançon pourront également faire jouer leurs clients pour que l'un d'entre eux gagne une journée de rêve grâce à une tombola collective qui permet d'offrir à celui-ci : coiffure, soins esthétiques, restaurant, composition florale, traiteur à domicile, viennoiseries...

12 regroupements géographiques ou thématiques (mini-salons) sont également prévus et deux manifestations se dérouleront à Besançon :

- présentation des métiers d'art dans la galerie du centre commercial « Chateaufarine » qui adoptera le code couleur de l'opération en utilisant la signalétique particulière de cet événement,
- show des créateurs au Kursaal le 24 mars. Ce gala de clôture de l'opération est un travail collectif regroupant 30 artisans et qui associent également les CFA et les écoles et organisations professionnelles de Besançon et de ses environs. Au programme : 50 modèles à créer selon différents thèmes et ensuite défilé des créations. Les recettes de ce show seront reversées à l'Association « Semons l'Espoir ».

III. Le financement de l'opération « Cœur d'Artisan »

Le budget prévisionnel de cette 4^{ème} édition est de l'ordre de 163 000 €, financés en partie par les artisans prenant part à l'opération et par les fonds propres de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat.

Des partenaires privés et institutionnels apportent également leur soutien financier à cette opération, dont le budget prévisionnel s'établit comme suit :

Dépenses prévisionnelles		Ressources prévisionnelles	
Show des Créateurs à Besançon	10 000 €	CR Franche-Comté	18 000 €
Journées de Rêve	10 000 €	CG25	7 000 €
Kit de communication	27 000 €	Ville de Besançon	7 500 €
Plan Médias	45 000 €	Grand Besançon	5 000 €
Organisation CMA25	71 000 €	Pays Montbéliard	3 000 €
		Ville de Pontarlier	2 000 €
		Ville d'Ornans	1 500 €
		Partenaires privés	24 000 €
		Artisans	30 000 €
		Autofinancement	65 000 €
TOTAL	163 000 €	TOTAL	163 000 €

Il est donc proposé de répondre favorablement à la demande de subvention de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Doubs.

A l'unanimité, le Bureau sous réserve du vote du BP 2013 et du PPIF 2013-2017, accorde un soutien financier à hauteur de 5 000 € à la Chambre de Métiers et de l'Artisanat pour l'édition 2013 de l'opération « Cœur d'artisan ».

Présidente de la Région Franche Comté
Préfecture du Doubs
Contrôle de légalité
Reçu le 14 MARS 2013

Pour extrait conforme,

Le 1^{er} Vice-Président
Gabriel BAULIEU

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 25

Contre : 0

Abstention : 0